

LE MESNIL-PATRY.

Le Mesnil-Patry, *Mesnillum Patricii*.

L'église est fort peu intéressante ; la nef moderne, presque tout entière, montre cependant, du côté gauche, une corniche à modillons qui peut remonter au XII^e. siècle. Quelques parties du chœur appartiennent au premier gothique ; le reste est moderne ainsi que la tour.

Le seigneur nommait à la cure.

Les dîmes appartenaient à l'église de St.-Vincent du Mans, à laquelle elles avaient été données au XII^e. siècle, en même temps que celles de la Lande-Patry, de Flers, de La Villette et de Montilly, par Guillaume-Patry, descendant de la famille de la Lande-Patry, qui avait accompagné Guillaume à la conquête d'Angleterre (1).

La seigneurie du Mesnil-Patry a été possédée par les mai-sons de Martel, de Bertrand et de Vassy. Jean Martel était seigneur du Mesnil-Patry au milieu du XIV^e. siècle. Il donna un de ses enfants pour être envoyé en Angleterre avec le fils unique de Pierre de Tournebu, comme otage de ce dernier, qui avait été fait prisonnier au château de Caen, en 1346. Ces enfants étant morts en prison, le seigneur du Mesnil-Patry poursuivit le sire de Tournebu pour le paiement de 550 livres reste de sa rançon ; il y eut enfin compromission selon des contrats de 1380 et de 1387.

Simon Guesdon, de Caen, acheta, le 25 mars 1370, de Jean de Meullant, seigneur du Quesnay, un membre de fief assis au Mesnil-Patry, tenu par un le seigneur de St.-Vaast.

(1) Le patronage a été long-temps contesté aux seigneurs du Mesnil-Patry par les religieux du Mans.

Un contrat du 8 janvier 1398 fait mention d'Isabelle de Meullant du Neubourg, dame du Mesnil-Patry : elle était alors veuve pour la troisième fois, et avait épousé Olivier Pesnel, baron de Hambie ; Guillaume de Montenay, baron de Garencières, et Henri de Thieuville, seigneur de Thieuville. Elle mourut en 1407.

FONTENAY-LE-PESNEL.

Fontenay-le-Pesnel, *Fontanetum Paganelli*.

C'était le chef-lieu d'un doyenné rural qui contenait 37 paroisses. Il tire son nom, selon toute apparence, de plusieurs sources qui arrosent son territoire, et son surnom (le Pesnel) de la famille de Pesnel, à qui la seigneurie appartenait dans l'origine.

Il y avait deux églises paroissiales à Fontenay, St.-Martin et St.-Aubin ; elles existent encore l'une et l'autre, distantes de 1/4 de lieue et toutes deux sur le bord de la grande route de Caen à Caumont et à Thorigny.

Hug. Pesnel donna les deux tiers de la dîme des églises de cette commune à l'abbaye de St.-Etienne de Caen, en présence de Robert II, duc de Normandie, de Guillaume, évêque de Durham, de Geoffroy de Villers, d'Enguerrand, fils d'Hubert de Lacy, de Restald de Cheux, de Richard de Boursigny, etc. Il n'en excepta que les terres tenues par ses vassaux, Arnould de Tilly, Geffroy l'Enfant, Raoul de Boursigny et Albéric de Bayeux, qui tenaient leurs terres de lui, comme ils les avaient tenues de son père. Henri I^{er}, roi d'Angleterre, et le duc Robert, son frère, confirmèrent cette donation et celle faite par Geffroy et Raoul de Tilly à la même abbaye dans leur fief de Verroles. Cette famille continua de jouir de la terre de Fontenay : Henri de Fontenay-le-Pesnel la possédait encore en 1231, et, par une charte de la même

année, il permit à la susdite abbaye d'acheter des terres dans l'étendue de sa seigneurie de Fontenay.

Il y avait à Fontenay un prieuré.

Le prieuré de St.-Denis de Fontenay est souvent qualifié de personat. Il fut érigé en 1207 par Juhel, comte de Mayenne, seigneur de Dinan, pour le salut de son âme et de celle de Gervaise, dame de Dinan, sa femme. Il le donna à l'abbaye de Fontaine-Daniel qu'il avait fondée dans le Maine. L'évêque de Bayeux, Robert des Ablèges, confirma cette fondation en 1208. Les biens donnés par le fondateur sont ses manoirs et fiefs de Réville en Cotentin, de Monchamp, de Fontenay-le-Pesnel et des terres à Secqueville en Bessin, etc. L'archevêque de Rouen confirma ces donations en 1209; le fondateur y ajouta encore par une nouvelle charte de l'an 1211. Enfin Hersende, abbesse de Notre-Dame-de-la-Charité d'Angers, écrivit à Pierre de Tilly, sénéchal de Caen, que Raoul d'Angers, avant d'aller à la Terre-Sainte, avait, devant elle, donné à la même abbaye, en 1218, tout ce qu'il possédait à Fontenay-le-Pesnel.

L'église St.-Martin est sans caractère et paraît moderne, c'est-à-dire postérieure à 1600; cependant le chœur construit en moyen appareil doit être plus ancien que la nef. La tour est de deux époques: sa terminaison en forme de dôme ou de lanterne est postérieure à la base carrée qui la porte.

L'église de St.-Martin avait pour seconds patrons St. Côme et St. Damien.

Une chapelle est sous l'invocation de St. Marc, St. Robert et St. Jean-Baptiste. Elle fut fondée, le 26 novembre 1643, par Jeanne de la Serre, dame de St.-Martin de Fontenay, et approuvée par M. d'Angennes, évêque de Bayeux, le 5 décembre suivant.

Sous le chœur est un caveau où repose Segrais, mort en 1701, âgé de 77 ans, et M^{me}. de Croisilles, son épouse; M. et M^{me}. du Motel, seigneurs de la paroisse.

Le cimetière renferme des tombeaux, parmi lesquels j'ai remarqué celui qui se voit près de la tour, côté nord; il porte l'inscription suivante :

CY GIST LE CORPS DE M. ROBERT
ARUNDEL PRÊTRE BACHELIER EN THÉOLOGIE DE LA FACULTÉ DE PARIS.
CURÉ ET DOYEN DE FONTENAY NATIF DE SUBLIGNY AU
DIOCÈSE D'AVRANCHES LEQUEL APRÈS AVOIR DIGNEMENT
GOUVERNÉ SON TROUPEAU PENDANT 45 ANS DÉCÉDA
LE 25 OCTOBRE 1697 AIMÉ DES PAUVRES ET PAR
HUMILITÉ IL S'EST FAIT INHUMER EN CE LIEU AGÉ DE 70 ANS.

L'église St.-Martin est supprimée, celle de St.-Aubin est paroissiale, mais on dit quelquefois la messe dans la première. Avant la révolution, chaque église avait ses paroissiens, la taille et les dîmes étaient communes. Les religieux de St.-Etienne de Caen percevaient la moitié des grosses dîmes.

Le personnat de Fontenay et le curé de St.-Martin partageaient l'autre moitié avec tous les verdages, de sorte que le curé de St.-Aubin était réduit à la portion congrue.

Avant la révolution, M^{lle}. Bourdon de Broué avait le droit de présentation à la cure et à la chapelle St.-Marc (1).

Fontenay faisait partie de la sergenterie de Cheux, élection de Caen.

Il y avait trois fiefs à Fontenay : Boislonde, Petiville et Fontaine-Daniel. Les vassaux du fief de Boislonde étaient paroissiens de St.-Martin; ceux des deux autres fiefs l'étaient de St.-Aubin. Au XVIII^e. siècle; le premier fief appartenait à M^{lle}. Marie-Gabrielle de Bourdon de Broué; M. de Cheux, seigneur et patron de Montigny, possédait celui de Petiville; le

(1) Notes manuscrites de Beziers.

fief de Fontaine-Daniel appartenait à l'abbaye du même nom.

Richard Gondoin était seigneur et patron de Fontenay en 1356. Guillemette Gondoin, son arrière-petite-fille, nomma Richard Néel à la cure, en 1464, à la place de Roland de Talens, décédé.

Jeanne de la Serre, dame de Fontenay, fille héritière de Grégoire de la Serre, conseiller du roi à Caen, était veuve de Marc de la Ménardière, seigneur de Cuverville, quand elle fonda, en 1643, la chapelle St.-Marc. Sa fille unique, Hélène de la Ménardière, dame de Cuverville et de Fontenay, porta ces terres à Jean d'Acher, seigneur du Mesnil-Vitté, qu'elle avait épousé en 1630.

M. d'Eniéville vient de faire construire à Fontenay un beau château entouré d'un parc considérable.

EGLISE ST.-AUBIN. L'autre église est sous l'invocation de St. Aubin, évêque d'Angers, et de St. Mathieu. On croit qu'elle n'était originairement qu'une succursale de St.-Martin, parce que, dans des titres, on trouve : *juxta la vicairie de St.-Aubin-de-Fontenay*. Le livre Pelut l'appelle ; *ecclesia seu Vicariatus sancti Albini de Fonteneto Paganelli*.

Quoi qu'il en soit, la nef de cette église était romane ; les fenêtres ont toutes été repercées et une bonne partie des murs a été reprise en sous œuvre : le mur du nord est le mieux conservé. Le chœur, voûté en pierre, paraîtrait appartenir au XIII^e. siècle : on y voit extérieurement des arcatures.

Du côté de l'évangile est une grande chapelle, voûtée en pierre, et en communication avec le chœur au moyen de deux arcades. L'inscription suivante, incrustée dans le mur, ayant été cachée par l'établissement d'une boiserie, on en a fait graver une autre qui a été placée plus haut dans le même mur et qui a été copiée sur l'autre : on a même observé la forme des lettres. Voici cette inscription :

Jehen : Nicole : patron : de : chete : vngli-
se : afondée : chete : chapelle : en : le : ho-
nour : de : Dieu : et : de : S : Denis : lan : de
grace : mil : c : c : c : quarante : et : six

Ainsi la chapelle St.-Denis aurait été fondée en 1346 : le fait mérite d'être noté et doit surprendre, car l'édifice présente d'un côté des lancettes semblables à celles du XIII^e. siècle. Peut-être, est-ce ici le lieu de revenir sur une présomption que l'examen des églises rurales du Calvados a souvent fait naître. En voyant le grand nombre d'édifices qui dans ce pays appartiennent au premier style ogival, on peut se demander si l'on n'avait pas souvent, au XIV^e. siècle, copié le style du XIII^e. , surtout pour des églises d'une élévation peu considérable et qui n'avaient pas besoin de larges ouvertures. La chapelle St.-Denis de Fontenay offre pourtant une fenêtre à trois baies, qui se rapporterait ailleurs au XIV^e. siècle ou au commencement du XV^e. : elle a été percée après coup dans le mur de l'est : or, si cette fenêtre est du XIV^e. siècle, il est certain que la chapelle existait avant elle.

La chapelle St.-Denis était séculière dans l'origine ; l'abbé de Fontaine-Daniel, près Mayenne, auquel la présentation avait été donnée, la fit réunir à son abbaye, en 1444, par une bulle d'Eugène IV. Quelque temps après, il la régularisa en y présentant un de ses religieux par commandant, ce qui a été continué depuis. Le titulaire payait la pension congrue du curé de St.-Aubin.

La tour de l'église St.-Aubin est moderne, appliquée contre l'extrémité occidentale de la nef, elle est lourde et terminée par un toit en bâtière.

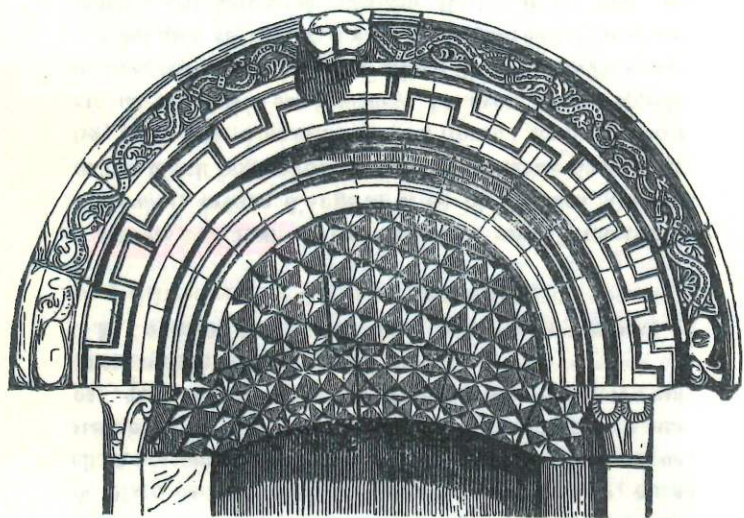
La présentation de la cure de St.-Aubin était attachée à la terre et au fief de Vaux. Parmi les seigneurs de ce fief, on

distingue Jean Nicholaï en 1350, Guillaume de Miharenc en 1466, René d'Ecajeul, seigneur de Vaux en 1665; puis M. Damours, et M. de Boisgruel, par suite de l'acquisition qu'il fit de la terre de Vaux. En 1761, M. Robert-François de Gaalon était seigneur de St.-Aubin et nomma à la cure (1).

TESSEL.

Tessel. *Tessellum*.

La partie la plus ancienne de l'église de Tessel est la nef qui appartient au style roman; les murs présentent l'appareil en arêtes et l'entablement offre des modillons; la porte



latérale au sud est remarquable surtout par son tympan sculpté et offrant un semé de tétraèdres.

Le chœur peut être du XIII^e. ou du XIV^e. siècle: il n'est

(1) Notes manuscrites de Beziers, communiquées par M. G. de Villers.

pas facile de se prononcer. J'ai remarqué dans le mur méridional une reprise qui, évidemment, n'est que du XV^e. siècle. Un écusson sculpté sur cette partie du mur indiquerait, au besoin, à quelle famille est due la réparation.

J'ai vu dans le chœur, il y a quelques années, du côté de l'épître une arcade tumulaire dans laquelle était une inscription du XV^e. siècle; cette arcade se trouve aujourd'hui cachée derrière la boiserie des stalles, mais elle pourra être lue quand j'y retournerai, le panneau qui la recouvre étant mobile (1).

Il y avait autrefois, du côté du nord, et accolée au chœur une chapelle qui a été supprimée: on voit encore dans le mur les arcs qui la mettaient en communication avec le chœur; elle devait être postérieure à ce dernier.

La tour placée à l'extrémité occidentale de la nef et terminée par un toit en bâtière, me paraît remonter au XVII^e. siècle (vers 1600 peut-être). Le linteau de la porte par laquelle on y entre, porte une inscription en caractères du XV^e. siècle, qui a beaucoup intrigué les habitants de la commune et des environs: on a même basé sur cette inscription la croyance que l'église est de l'an 1000.

Mais l'inscription est du XV^e. siècle, évidemment, puisqu'elle commence ainsi:ssa l'an. mil. c.c.c.c. lxxvii (1477)..... jour de mars. Elle ne peut avoir aucun rapport avec l'église, ni avec la tour qui est moins ancienne. Tout porte à croire que c'est une pierre tombale qui aura été sciée pour faire le linteau de la porte quand on a bâti la tour, ce qui expliquerait pourquoi les lignes ne sont pas com-

(1) Pressé par le déclin du jour, il me fut impossible de lire cette inscription qui, vraisemblablement, a pour objet l'énumération des qualités du défunt et peut-être l'indication d'une fondation d'obit: je compte retourner à Tessel pour la déchiffrer.